
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 31 août 2015

Conférence de presse donnée ce jour par le front syndical des tpg au sujet des effectifs de conduite et du taux d'absentéisme : précisions des tpg

Suite à la conférence de presse donnée ce jour par le front syndical des tpg, composé des trois syndicats ASIP, SEV et Transfair, au sujet des effectifs de la conduite et du taux d'absentéisme dans l'entreprise, les Transports publics genevois souhaitent apporter plusieurs précisions.

Effectifs de conduite

Point du protocole d'accord – Maintien des effectifs au niveau du 31 décembre 2014 pour l'année 2015 et évolution à discuter annuellement par la suite.

Ce point du protocole d'accord est en cours de traitement. Les tpg ont pris les mesures nécessaires afin de respecter cet engagement d'ici la fin de l'année. Une campagne de recrutement importante a notamment été menée afin de renforcer le personnel de conduite : les 36 nouveaux collaborateurs entrèrent en fonction durant ce second semestre.

A fin juillet, l'effectif de conducteurs se montait à 1117 collaborateurs ; la cible à atteindre définie par le protocole d'accord est de 1130. Les prévisions de l'entreprise pour la fin de cette année sont de 1132, suite à l'important processus de recrutement mené au cours des derniers mois. Cet écart de 1% entre la cible à atteindre et la réalité s'explique notamment par une douzaine de départs non planifiés (hors re-traites) au cours des derniers mois. Contrairement à ce qu'affirme le front syndical, une seule démission a été comptabilisée avec effet au mois d'août. La moyenne de l'entreprise est d'une démission par mois, un chiffre qui reste très stable.

Les tpg tiennent à relever que l'engagement de personnel de conduite est un processus nécessitant plusieurs mois, entre la recherche des bons candidats et la formation – formation à la conduite, obtention du permis de conduire, connaissance du réseau ; environ 4 à 5 mois sont nécessaires jusqu'à disposer de collaborateurs pleinement opérationnels sur le terrain.

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est une préoccupation de tous les instants pour les tpg, comme pour n'importe quelle entreprise. Le taux de 14% pour la conduite annoncé par le front syndical est toutefois erroné, puisque le taux d'absentéisme réel se monte à 10%, moyenne enregistrée entre janvier et juillet de cette année. La moyenne sur l'ensemble de l'entreprise se monte à 8.5%.

Arriver à une meilleure appréhension de l'absentéisme et des conditions de travail du personnel de conduite est un réel enjeu pour l'entreprise qui travaille actuellement sur ces points.

Les tpg précisent encore que les séances de négociation des points constituant le protocole d'accord se sont suivies depuis le début de l'année et se poursuivront encore au cours des prochains mois.

L'entreprise est persuadée que le respect du protocole d'accord – structurant pour les quatre années à venir - est primordial au maintien du dialogue social entre la direction, le personnel et les partenaires sociaux ; toutefois les discussions menant à une entente satisfaisante entre toutes les parties nécessitent parfois du temps.

Contact : Denis Berdoz, directeur général, en appelant le +41 22 308 35 29 (ou pereira.i@tpg.ch)

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.
